

ELECTIONS COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES
DU 10 DECEMBRE 2026
nombre de sièges à pourvoir

Date d'appréciation de l'effectif pour déterminer le nombre de sièges à pourvoir : **01/01/2026**

Corps de catégorie	CAPL		Nombre d'agents			Nombre de représentants		Nombre de représentants théoriques	
			FEMININ	MASCULIN	TOTAL	Titulaires	Suppléants	FEMININ	MASCULIN
A	N° 2	Personnels de catégorie A des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux	23 88,46%	3 11,54%	26	2	2	3,54	0,46
	N° 3	Personnels d'encadrement administratif	CAPD	CAPD	CAPD	CAPD	CAPD	CAPD	CAPD
B	N° 5	Personnels des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux (dont aide-Soignant)	30 76,90%	9 23,10%	39	2	2	3,08	0,92
	N°6	Personnels d'encadrement administratif et des assistants médico-administratifs	CAPD	CAPD	CAPD	CAPD	CAPD	CAPD	CAPD
C	N° 7	Personnels techniques, ouvriers, conducteurs ambulanciers et personnels d'entretien et de salubrité	3 50,00%	3 50,00%	6	1	1	1,00	1,00
	N° 8	Personnels des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux	29 85,30%	5 14,70%	34	2	2	3,41	0,59
	N° 9	Personnels administratifs	5 83,30%	1 16,70%	6	1	1	1,67	0,33

CCP	Nombre d'agents			Nombre de représentants		Nombre de représentants théoriques	
	FEMININ	MASCULIN	TOTAL	Titulaires	Suppléants	FEMININ	MASCULIN
Personnel contractuels	46 76,70%	14 23,30%	60	2	2	3,07	0,93

COMITE SOCIAL D'ETABLISSEMENT
DU 10 DECEMBRE 2026
nombre de sièges à pourvoir

Date d'appréciation de l'effectif pour déterminer le nombre de sièges à pourvoir : **01/01/2026**

Catégories	Nombre d'agents			Nombre de représentants		Nombre de représentants théoriques	
	FEMININ	MASCULIN	TOTAL	Titulaires	Suppléants	FEMININ	MASCULIN
A, B et C	138 79,30%	36 20,70%	174	7	7	11,10	2,90

L'organisation syndicale procède à son choix à l'arrondi inférieur ou supérieur.

A Harthouse, le 22 mai 2026


 Le Directeur,
 Pierre BOUAT